

Communiqué aux médias

Un risque pour l'économie suisse dans son ensemble: les cantons résolument opposés à l'initiative Ecopop

Assemblée plénière du 20 juin 2014

Réunis ce jour en Assemblée plénière de la CdC, les gouvernements cantonaux se sont prononcés clairement contre l'initiative Ecopop, qui représente à leurs yeux un risque pour l'économie dans son ensemble. La compétitivité de la Suisse a partie liée avec la flexibilité du marché du travail et son ouverture internationale. Aujourd'hui déjà, le pays est tributaire de la main d'œuvre étrangère et le contingent de 16'000 personnes préconisé par l'initiative Ecopop ne suffirait pas à satisfaire la demande. Il en résulterait des préjudices économiques qui compromettraient le bien-être de la Suisse.

Le succès économique de la Suisse dépend en grande partie des relations qu'elle entretient avec l'UE, son partenaire commercial principal. Or, l'approbation de l'initiative contre l'immigration de masse et les travaux de mise en œuvre qu'elle entraîne suscitent déjà des inquiétudes. Jusqu'ici, le système d'admission dual a permis de répondre à la pénurie de main d'œuvre dans les secteurs de la santé, du tourisme, de la gastronomie, de l'agriculture, des sciences de la vie et dans d'autres domaines du secondaire ou du tertiaire.

La compétitivité de la Suisse a partie liée avec la flexibilité du marché du travail et son ouverture internationale. Le contingent de 16'000 personnes prévu par l'initiative Ecopop ne suffirait pas à satisfaire la demande de main d'œuvre. Il en résulterait des préjudices économiques considérables, notamment une perte d'emplois consécutive au ralentissement des investissements et au départ des entreprises. L'initiative Ecopop menace donc le bien-être de la Suisse.

Maintien de la voie bilatérale

Les gouvernements cantonaux plébiscitent le système d'admission dual, qui prévoit, d'une part, la libre circulation des personnes pour les ressortissants de l'UE/AELE, et, d'autre part, l'accueil d'une main d'œuvre hautement qualifiée en provenance de pays tiers pour satisfaire la demande de l'économie.

Les réactions de l'UE après le 9 février 2014 (suspension des négociations sur une participation de la Suisse à Erasmus+ et à Horizon 2020, mais aussi d'autres dossiers) corroborent les craintes des gouvernements cantonaux, qui y voient la remise en question, en politique interne, de la libre circulation des personnes, mais aussi de toute la politique européenne des 20 dernières années. Avaliser l'initiative Ecopop ne ferait que restreindre davantage encore la marge de manœuvre des prochaines négociations avec l'UE, car le plafond qu'elle envisage est fixe (0,2% par an de la population résidente permanente, calculée sur une moyenne de trois ans).

Absence de lien objectif

Enfin, il est difficile de comprendre dans quelle mesure le frein à l'immigration vers la Suisse et une croissance contrôlée de la population dans les pays en développement devraient poursuivre le même objectif, notamment la sauvegarde des ressources naturelles par la limitation de la croissance de la population mondiale. L'immigration vers la Suisse est principalement de nature professionnelle et elle concerne les pays industrialisés, alors que l'immigration en provenance des pays en développement est négligeable.

Contact / demande de confirmation

- Jean-Michel Cina, président du Conseil d'État, président (Tel. 079 224 87 88)
- Sandra Maissen, secrétaire générale (Tel. 031 320 30 00)

Annexe

- Position de la CdC sur l'initiative « Halte à la surpopulation – Oui à la préservation durable des ressources naturelles » (initiative Ecopop)